



Albi, le 21 juin 2019

## **Communiqué de presse**

### **Loup : procédures de surveillance et d'indemnisation**

Le 30 mai 2019, un animal issu d'un troupeau d'ovins a été retrouvé mort par une éleveuse sur la commune de Caucalières.

L'éleveuse a immédiatement informé les services de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) de la situation. Conformément aux dispositions du Plan National d'Actions sur le Loup, les agents de l'ONCFS se sont immédiatement rendus sur les lieux pour réaliser le constat de dommages et recueillir les indices.

Au vu du constat de dommages, fondé sur l'analyse de plusieurs critères, la cellule technique régionale du réseau loup-lynx de l'ONCFS a considéré que cette mortalité était de nature « indéterminée ». Au regard des éléments du constat, la responsabilité du loup n'est pas établie. L'analyse de prélèvements effectués sur place viendra conclure cette expertise dès que les résultats seront connus.

Il convient de rappeler toutefois que les services de l'État restent vigilants en matière de surveillance du territoire et que les éleveurs qui pourraient être concernés par un cas de prédation sur leur troupeau peuvent contacter l'ONCFS (permanence) afin d'établir les constats dans les meilleurs délais, ces derniers permettant d'enclencher, les dispositifs de protection des troupeaux et d'indemnisation (gérés par la DDT) :

ONCFS  
20, avenue maréchal Joffre  
81000 ALBI  
sd81@oncfs.gouv.fr  
Tel : 05 81 27 54 23  
(bien préciser vos noms et coordonnées)

**Pour vous aider dans vos démarches à la DDT :**  
**Accueil téléphonique et physique de la DDT**  
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30  
Téléphone : 0 581 275 001

---

#### **Contacts Presse :**

**Eugénie DURAND** - 05 63 45 62 34/ 06 18 28 61 33 - [eugenie.durand@tarn.gouv.fr](mailto:eugenie.durand@tarn.gouv.fr)  
**Charlotte-Émeline DANTY** – 05 63 45 60 87 – [charlotte-emeline.danty@tarn.gouv.fr](mailto:charlotte-emeline.danty@tarn.gouv.fr)  
**ASTREINTE COMMUNICATION** (après 18h, week-ends et jours fériés) - **06 08 36 07 22**  
**Courriel : [pref-communication@tarn.gouv.fr](mailto:pref-communication@tarn.gouv.fr) - Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>**